

DELIBERATION n° 2022 - 34

BUDGET RECTIFICATIF 2022 N°3

Le conseil d'administration du Parc national de la Vanoise,

Réuni le 15 novembre 2022 à Frontenex, sous la présidence de Madame Rozenn HARS, Présidente du conseil d'administration, le quorum étant atteint,

Vu les articles 175, 176 et 177 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu l'avis positif du Bureau du conseil d'administration du 24 octobre 2022,

Après en avoir délibéré,

Approuve dans les conditions annoncées ci-dessous :

.....28..... voix pour,
.....0..... voix contre,
.....0..... abstentions,

le budget rectificatif n°3 pour l'année 2022 du Parc national de la Vanoise, tel que présenté dans les tableaux des autorisations d'emplois (tableau 1), des autorisations budgétaires (tableau 2), de l'équilibre financier (tableau 4) et de la situation patrimoniale (tableau 6) joints à la présente délibération.

Approuve ainsi notamment les autorisations et prévisions budgétaires suivantes :

PARC NATIONAL
DE LA VANOISE
135, Rue du Docteur Julliard
73007 CHAMBERY
FRANCE

Le Conseil d'administration est invité à délibérer sur les autorisations et prévisions budgétaires suivantes pour le BR3 2022 :

70,20 ETP et 75,10 ETPT

Autorisations d'engagement : 8 491 494,00 €

dont

Personnel : 4 920 000,00 €

Fonctionnement : 1 838 271,00 €

Intervention : 79 790,00 €

Investissement : 1 653 433,00 €

Crédits de paiement : 9 054 559,00 €

dont

Personnel : 4 920 000,00 €

Fonctionnement : 2 021 155,00 €

Intervention : 194 492,00 €

Investissement : 1 918 912,00 €

Recettes : 8 422 788,99 €

Solde budgétaire (négatif) : - 631 770,00 €

Résultat patrimonial négatif (perte) : - 743 756,00 €

Capacité d'autofinancement : 50 244,00 €

Diminution du fonds de roulement : - 631 770,00 €

Niveau final du fonds de roulement : 1 755 096,00 €

Diminution de la trésorerie : - 720 235,00 €

Niveau final de la trésorerie : 1 613 767,00 €

Le directeur de l'établissement public du Parc national de la Vanoise est chargé de l'application de la présente délibération qui sera publiée au recueil des actes administratifs de l'établissement public du Parc national de la Vanoise et fera l'objet de toutes les mesures de publicité prévues par l'article R. 331-35 du code de l'environnement.

Adoptée à Frontenex, le 15 novembre 2022

La Présidente du conseil d'administration,

Rozenn HARS

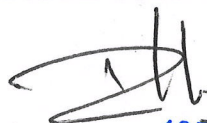

**PARC NATIONAL
DE LA VANOISE**
135, Rue du Docteur Julliand
73000 CHAMBERY
FRANCE

TABLEAU 1
Autorisations d'emplois
2022

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des autorisations d'emplois

	Sous plafond LFI (a)	Hors plafond LFI (b)	Plafond organisme (= a + b)
Autorisation d'emplois rémunérés par l'organisme en ETPT	75,1	1,08	76,18
Rappel du plafond d'emploi notifié par le responsable de programme (ETPT)	75,1		

NB : Pour les opérateurs de l'Etat, l'autorisation d'emplois sous plafond LFI doit être inférieure ou égale au plafond notifié par le responsable du programme chef de file de l'Etat en conformité avec le plafond d'emploi législatif du programme.

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau détaillé des emplois

	EMPLOIS SOUS PLAFOND AUTORISÉS PAR LA LFI		EMPLOIS HORS PLAFOND DE LA LFI		PLAFOND ORGANISME	
	ETPT	Dépenses de personnel (*)	ETPT	Dépenses de personnel (*)	ETPT	masse salariale
EMPLOIS REMUNERES PAR L'ORGANISME (1 + 2 + 3 + 4)	75,1	4 889 239,84 €	0,5	30 760,16 €	75,6	4 920 000,00 €
1 - TITULAIRES	47,3	3 422 960,00 €	0	0,00 €	47,3	3 422 960,00 €
* Titulaires Etat (emplois et crédits inscrits au budget de l'organisme et actes de gestion déconcentrés dans l'organisme)	47,3	3 422 960,00 €			47,3	3 422 960,00 €
* Titulaires organisme					0	0,00 €
2 - CONTRACTUELS	27,8	1 352 111,40 €	0,5	30 760,16 €	28,3	1 382 871,56 €
* Contractuels de droit public	27,8	1 352 111,40 €	0,5	30 760,16 €	28,3	1 382 871,56 €
Contractuels quasi-statut :	20,62	926 431,76 €	0,5	30 760,16 €	21,12	957 191,92 €
VCDI	3,21	169 168,22 €			3,21	169 168,22 €
VCDD	17,41	757 263,54 €	0,5	30 760,16 €	17,91	788 023,70 €
Titulaires détachés sur contrat auprès de l'organisme (emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme)	7,18	425 679,64 €			7,18	425 679,64 €
Autres contractuels de droit public	0	0,00 €	0	0,00 €	0	0,00 €
VCDD	0				0	0,00 €
VCDD	0	0,00 €			0	0,00 €
3 a) - CONTRATS AIDES					0	0,00 €
3 b) - APPRENTIS			0		0	0,00 €
4 - AUTRES ELEMENTS DE DEPENSES DE PERSONNEL		114 168,44 €		0,00 €		114 168,44 €
Autres rémunérations (allocation de retour à l'emploi, vacations et rémunérations occasionnelles / heures supplémentaires, Unedic, allocations retraites à la charge de l'établissement)		39 456,05 €				39 456,05 €
Action sociale et prestations sociale et médecine du travail (activités culturelles, sportives et de loisirs, restauration (cantine, titres restaurant), amicales, contributions au fonctionnement des syndicats, fonds de secours, accidents du travail, médecine du travail, capital décès)		12 500,00 €				12 500,00 €
Autres dépenses de masse salariale non ventilables par catégories (JKV, rachats de jours CET, CSG, versements transport, impôts et taxes associés)		31 680,00 €				31 680,00 €
Signe d'ajustement		30 532,39 €				30 532,39 €

* Dépenses de personnel relevant de l'enveloppe de dépenses de personnel du budget de l'organisme (en AE=CP). Le total des dépenses de personnel mentionné dans le tableau ci-dessus doit être égal au montant total des dépenses de personnel figurant dans le tableau des autorisations budgétaires. Par ailleurs, le total des emplois doit être égal au plafond d'autorisation d'emplois voté par l'organe délibérant (figurant ci-dessus pour vote).

Pour information : tableau détaillé des emplois rémunérés par l'organisme et décomptant le plafond des autorisations d'emplois de l'organisme mais en fonction dans une autre

EMPLOIS EN FONCTION DANS UNE AUTRE ENTITE, REMUNERES PAR L'ORGANISME ET DECOMPTEES DANS SON PLAFOND D'AUTORISATION D'EMPLOIS (MAD SORTANTES)	0	0
5 - EMPLOIS REMBOURSES A L'ORGANISME		
6 - EMPLOIS NON REMBOURSES A L'ORGANISME		

Pour information : tableau détaillé des emplois rémunérés par d'autres personnes morales et ne décomptant pas dans le plafond des autorisations d'emplois de l'organisme (mise à disposition entrantes)

EMPLOIS EN FONCTION DANS L'ORGANISME NON REMUNERES PAR LUI ET NON DECOMPTEES DANS SON PLAFOND D'AUTORISATION D'EMPLOIS (4 + 5)	0	0
7 - EMPLOIS REMBOURSES PAR L'ORGANISME		
8 - EMPLOIS NON REMBOURSES PAR L'ORGANISME		

Pour information : tableau détaillé des emplois rémunérés par l'organisme et ne décomptant pas le plafond des autorisations d'emplois de l'organisme (volontaires de service civique)

	ETPT	Dépenses de personnel
9 - VSC	1,83	5 952,00 €

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

(*) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU 4
Equilibre financier

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

BESOINS					FINANCEMENTS				
	CF 2021	BR2 2022	Variation BR3/BR2	BR3 2022		BR2 2022	Variation BR3/BR2	BR3 2022	
Solde budgétaire (déficit) (D2)*	0,00	1 033 720,84	-401 950,83	631 770,01		0,00	0,00	0,00	Solde budgétaire (excédent) (D1)*
dont Budget Principal			0,00				0,00		dont Budget Principal
dont Budget annexe (CBN Porquerolles)			0,00				0,00		dont Budget annexe (CBN Porquerolles)
Remboursements d'emprunts (capital) (b1) ;			0,00				0,00		Nouveaux emprunts (capital) (b2) ;
Nouveaux prêts (capital) (b1) ;			0,00				0,00		Remboursements de prêts (capital) (b2) ;
Dépôts et cautionnements (b1)			0,00				0,00		Dépôts et cautionnements (b2)
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c1)**	150 922,65	292 179,20	-17 740,63	274 438,57		268 739,20	-82 765,59	185 973,61	Opérations au nom et pour le compte de tiers (c2)**
Autres décaissements non budgétaires (e1)	2 783 577,76		0,00				0,00		Autres encaissements non budgétaires (e2)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)=D2+(b1)+(c1)+(e1)	2 934 500,41	1 325 900,04	-419 691,46	906 208,58		268 739,20	-82 765,59	185 973,61	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)=D1+(b2)+(c2)+(e2)
ABONDEMENT de la trésorerie (II)= (2) - (1)	0,00	0,00	0,00	0,00		1 057 160,84	-336 925,87	720 234,97	PRELEVEMENT de la trésorerie (III)=(1) - (2)
dont Abondement de la trésorerie fléchée (a)***	1 241 628,10		0,00	0,00		696 443,32	-308 585,16	387 858,16	dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée (a)***
dont Abondement de la trésorerie non fléchée (d)	0,00		0,00	0,00		360 717,52	-28 340,71	332 376,81	dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d)
TOTAL DES BESOINS (1) + (I)	2 934 500,41	1 325 900,04	-419 691,46	906 208,58		1 325 900,04	-419 691,46	906 208,58	TOTAL DES FINANCEMENTS (2) + (II)

(*) Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires"
 (**) Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers"
 (***) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU 6
Situation patrimoniale

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Montants				PRODUITS	Montants			
	CF 2021	BR2 2022	Variation BR3/BR2	BR3 2022		CF 2021	BR2 2022	Variation BR3/BR2	BR3 2022
Personnel	4 406 168	4 349 211	184 288,40	4 533 499	Subventions de l'Etat	6 092 738	6 532 369	-55 989,15	6 476 380
dont charges de pensions civiles*	1 013 419	1 135 594	0,00	1 135 594	Dont contribution versée par l'OFB	5 821 268	5 929 268	0,00	5 929 268
					Fiscalité affectée			0,00	
Fonctionnement autre que les charges de personnel	2 694 631	3 402 976	-45 320,66	3 357 655,60	Autres subventions	307 051	389 027	-27 919,33	361 108
Intervention (le cas échéant)	25 066	347 339	-152 847,00	194 492	Autres produits	840 763	447 900	56 503,77	504 404
TOTAL DES CHARGES (1)	7 125 865	8 099 526	-13 879,26	8 085 647	TOTAL DES PRODUITS (2)	7 240 552	7 369 296	-27 404,71	7 341 891
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	114 687	0	0,00	0	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	0	730 230	13 525,45	743 756
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	7 240 552	8 099 526	-13 879,26	8 085 647	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	7 240 552	8 099 526	-13 879,26	8 085 647

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement

9%

	Montants			
	CF 2021	BR2 2022	Variation BR3/BR2	BR3 2022
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	114 687	-730 230	-13 525,45	-743 756
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	860 075	950 000	0,00	950 000
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	167 942	150 000	0,00	150 000
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	0		0,00	
- produits de cession d'éléments d'actifs	123 615	10 000	-4 000,00	6 000
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs	0		0,00	
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	683 204	59 770	-9 525,45	50 244

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants				RESSOURCES	Montants			
	CF 2021	BR2 2022	Variation BR3/BR2	BR3 2022		CF 2021	BR2 2022	Variation BR3/BR2	BR3 2022
Insuffisance d'autofinancement	0	0	0,00	0	Capacité d'autofinancement	683 204	59 771	-9 526,71	50 244
Investissements	1 184 459	2 054 350	-135 438,00	1 918 912	Financement de l'actif par l'Etat	535 562	713 159	275 723,60	988 883
					Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	63 000	232 699	736,10	233 435
					Autres ressources	123 615	15 000	-420,00	14 580
Remboursement des dettes financières			0,00		Augmentation des dettes financières			0,00	
TOTAL DES EMPLOIS (5)	1 184 459	2 054 350	-135 438,00	1 918 912	TOTAL DES RESSOURCES (6)	1 405 382	1 020 629	266 512,99	1 287 142
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)	220 923	0	0,00	0	Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)	0	1 033 721	-401 950,99	631 770

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Montants			
	CF 2021	BR2 2022	Variation BR3/BR2	BR3 2022
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	220 923	-1 033 721	401 950,99	-631 770
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRÉSORERIE)	297 677	23 440	65 025,12	88 465
Variation de la TRÉSORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	-76 754	-1 057 161		-720 235
Dont variation de la TRÉSORERIE FLECHÉE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	1 241 628	-696 443	308 585,16	-387 858
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT	2 386 866	1 353 145	401 950,58	1 755 096
Niveau final du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	52 863	76 303	65 025,10	141 328
Niveau final de la TRÉSORERIE	2 334 002	1 276 842	336 925,48	1 613 767

* Montant issu du tableau "Equilibre financier"